



ASSEMBLEE GENERALE 2023

**Association d'Education Physique et de Gymnastique
Volontaire (EPGV) de FONTLOZIER**

12 janvier 2024

**Centre Culturel de Fontlozier
95, avenue de la Libération - Valence**

**Procès-Verbal
de l'Assemblée Générale**

Saison 2022-2023

ORDRE DU JOUR

- Ouverture de l'Assemblée Générale (AG)
- Adoption du Procès-Verbal de l'AG du 2 décembre 2022
- Date AG 2024 : vendredi 15 novembre
- Rapport moral
- Rapport d'activités
- Rapport financier : Compte des résultats 2022-2023 et budgets prévisionnels 2023-2024 et 2024-2025
- Projets 2023-2024 et 2024-2025
- Appel à candidatures pour le CODIR
- Questions diverses

ADHERENTS ET POUVOIRS

47 adhérents présents et 53 pouvoirs

PERSONNALITES PRESENTES

- Monsieur Franck DAUMAS DIRATZONIAN, Adjoint au maire délégué à la vie associative
- Monsieur Claude CALLANDRE, Conseiller municipal délégué aux relations sport et handicap
- Monsieur Cédric MERIAUDEAU, Directeur du Centre Culturel Fontlozier Germaine BERNABEU
- Madame Martine BONNARDEL, Trésorière du Comité Départementale (CODEP) EPGV 26-07
- Monsieur Gérard CHERKI, référent Label Qualité du Comité EPGV 26-07
- Monsieur Olivier GIRER, journaliste au DAUPHINE LIBERE

ANIMATEURS PRESENTS

- Madame Marie-Christine PREVOT, animatrice FFEPGV

COMITE DIRECTEUR (CODIR)

Etaient présents :

- Madame Catherine MICHEL, présidente
- Madame Nadine OVANESSIAN, trésorière
- Madame Béatrice SOUCHON, secrétaire
- Monsieur Claude VASSAS, consultant
- Madame Frédérique DUMONT, membre CODIR

Excusés :

- Madame Marie-Pierre ACHARD
- Madame Claudine ARNAUD

A partir de 18h15, les adhérents de l'association AGV FONTLOZIER sont accueillis pour l'émargement, des goodies leur sont remis.

Ouverture de l'AG à 18h45 par Madame CATHERINE MICHEL, qui remercie les adhérents, les représentants de la municipalité, du comité EPGV 26-07, le représentant du Dauphiné Libéré ainsi que le représentant du Centre Culturel de Fontlozier qui a mis à disposition la salle pour la tenue de l'AG.

Le support employé pour présenter les différents bilans est un diaporama.

Catherine MICHEL soumet au vote le PV de l'AG du 2 décembre 2022 qui est adopté à l'unanimité par les membres présents.

RAPPORT MORAL

Catherine MICHEL présente le rapport moral (**Cf. Annexe 1**).

La synthèse est la suivante :

- **Deuxième saison post COVID**
 - ⇒ Nombre d'adhérents identique à la saison 2020-2021 (154 versus 151) MAIS loin de celui des différentes saisons depuis 2013 (180 à 200 adhérents)
- **Des objectifs prioritaires**
 - ⇒ Retrouver le nombre d'adhérents d'avant COVID grâce
 - Aux compétences des animateurs
 - Au dynamisme des membres du CODIR
 - Aux référents des cours (6 adhérents hors CODIR à ce jour)
 - Aux adhérents fidèles
 - Au lien avec le centre culturel
 - ⇒ Développer des projets

Le rapport moral est soumis au vote et est adopté à l'unanimité par les membres présents.

RAPPORT D'ACTIVITES

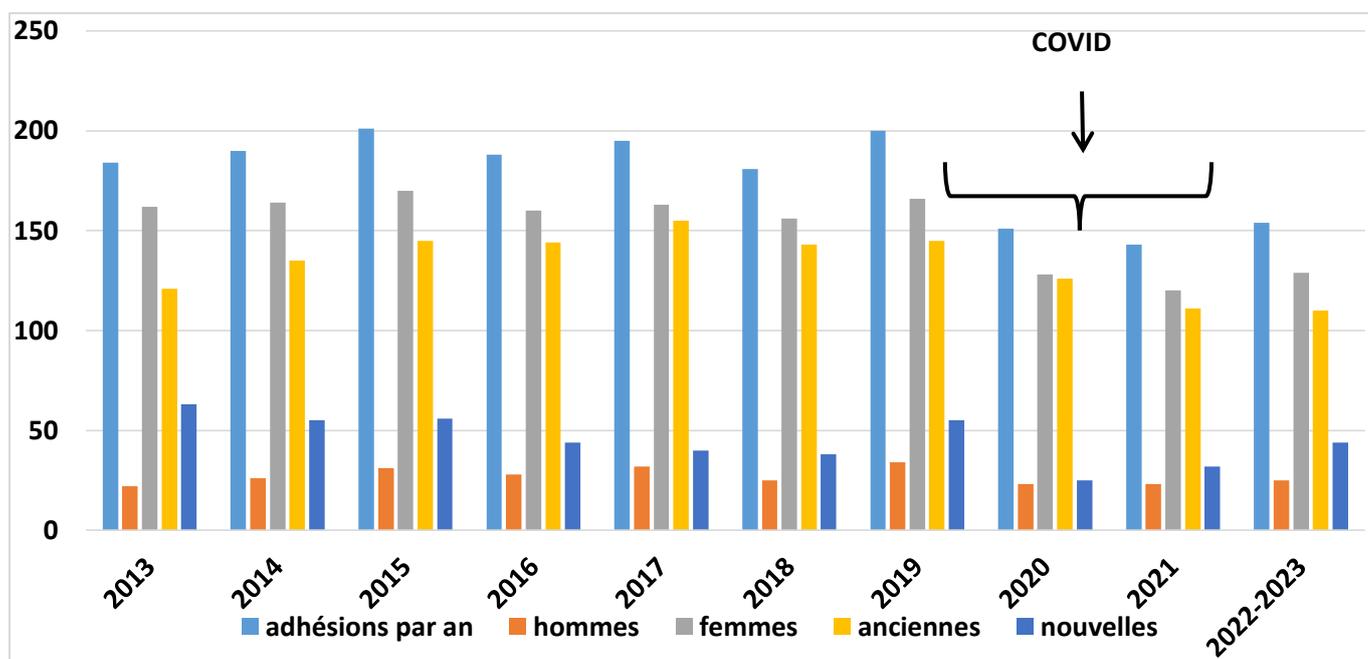
Béatrice SOUCHON présente le rapport d'activités.

EFFECTIFS

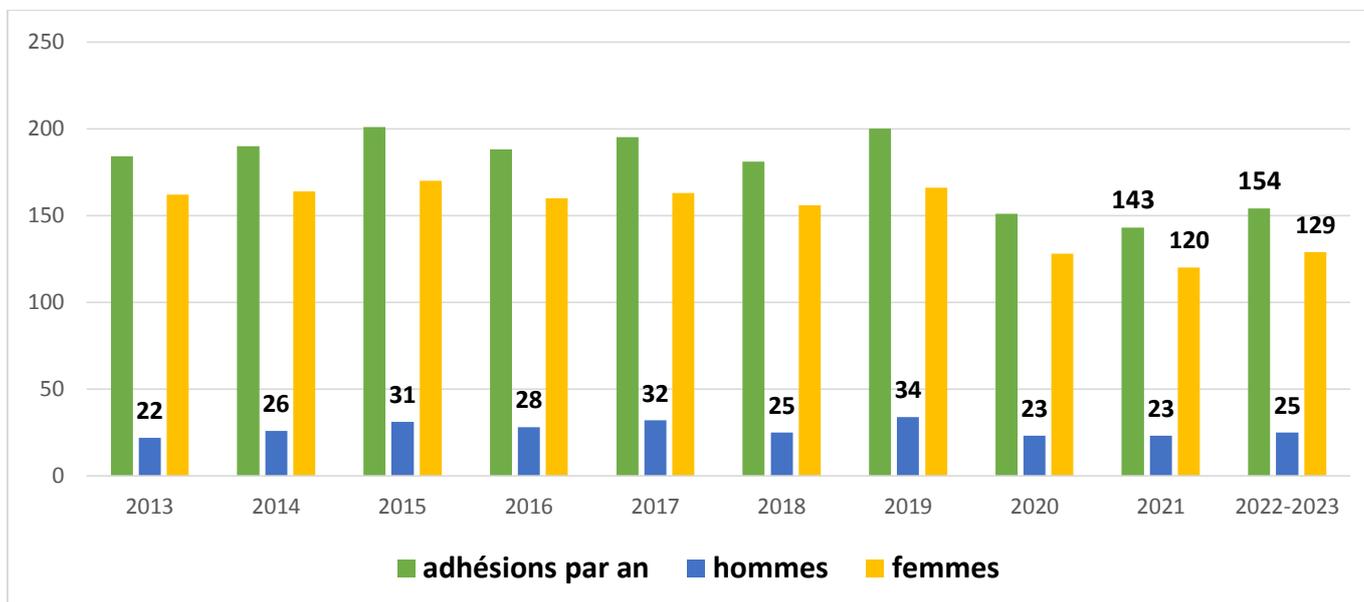
Jusqu'en 2020 nous comptons entre 180 et 200 adhérents. Suite au COVID en 2020-2021 le nombre d'adhérents le plus bas a été atteint en 2021-2022. Le nombre d'adhérents remonte en 2022-2023 mais il faudra 5 ans voire plus pour retrouver les chiffres d'avant COVID.

Saison	Adhésions	Hommes	Femmes	Anciens	Nouveaux	Taux réinscriptions
2013-2014	184	22	162	121	63	77%
2014-2015	190	26	164	135	55	73%
2015-2016	201	31	170	145	56	76%
2016-2017	188	28	160	144	44	72%
2017-2018	195	32	163	155	40	82%
2018-2019	181	25	156	143	38	73%
2019-2020	200	34	166	145	55	80%
2020-2021	151	23	128	126	25	63%
2021-2022	143	23	120	111	32	74%
2022-2023	154	25	129	110	44	77%

Le renouvellement est stable : environ 40 %.



On est loin de la parité Hommes Femmes souhaité par la Fédération.



La moyenne d'âge des adhérents est de 66 ans, 64 ans pour les femmes, 69 ans pour les hommes.

Les anciens adhérents partent pour des raisons diverses : santé, autre activité, déménagement, insatisfaction...

PRESENTATION DU CODIR ET DES SALARIES

- Le CODIR est constitué de 7 membres élus bénévoles
 - Marie-Pierre ACHARD, référente Marche Nordique
 - Claudine ARNAUD, référente cours mardi 14h30
 - Frédérique DUMONT, référente cours mardi 9h voire plus
 - Béatrice SOUCHON, secrétaire, référente cours mardi 18h45
 - Catherine MICHEL, référente marche active et présidente
 - Nadine OVANESSIAN, référente cours du jeudi 18h15, trésorière/secrétaire générale CODEP EPGV 26-07
 - Claude VASSAS, référent cours du mardi 14h30

Il y a des référents au sein des groupes en plus des membres du CODIR.

Catherine MICHEL et Nadine OVANESSIAN ont participé à la formation Dirigeants-Animateurs le 02/09/2022 du Comité Départemental (CODEP) 26-07.

Les membres du CODIR se sont réunis lors 4 réunions de 2h30 les 7 novembre, 18 mars, 19 juin et 31 juillet.

Les autres moyens de communication sont les moyens classiques (mails, contact téléphonique, texto).

- Les salariés sont au nombre de 6
 - Nathalie BOUTRY
 - Marie-Line CAVERIVIERE
 - Frédérique LEMAIRE
 - Galina KOTENKO
 - Grégory PREVOT
 - Marie-Christine PREVOT

NB : Deux animatrices se sont formées pour l'Activité Physique Adaptée (APA), Marie-Line CAVERIVIERE avec l'AGV Fontlozier et Frédérique LEMAIRE avec l'association EPGV Rester jeunes en juin et juillet 2023.

Ci-après le détail des actions entreprises de septembre 2022 à août 2023 :

- ✖ **Septembre**
 - Préinscriptions avec permanence
 - Début des cours le 05/09/22
 - Dossier Subvention Municipalité de Valence
- ✖ **Décembre** AG
- ✖ **Janvier**
 - Atelier équilibre du 10/01/22 au 25/04/23
 - Partage de la galette des rois dans tous les cours
- ✖ **Février**
 - Participation à l'AG du CODEP le 18/02/23
 - Enquête de satisfaction avec un taux de participation de 39%
- ✖ **Mars-Avril**
 - Entretiens professionnels avec les salariés
 - Dossier Subvention Agence Nationale du Sport (ANS)
 - Dossier Subvention AFDAS pour prise en charge formation Activité Physique Adaptée (APA)
 - Dossier Convention Gymnase Léo Lagrange avec la municipalité
- ✖ **Juin/juillet**
 - Partage de chouquettes pour les cours de marche
 - Restaurant pour certains cours
 - Repas CODIR et animatrices
 - Formation APA proposée par le Comité Régional EPGV (COREG) AURA pour Marie-Line CAVERIVIERE (4 jours)
 - Inventaire du matériel pour achat
 - Préparation dossier label Qualité Sport Santé
- ✖ **Août**
 - Permanences pour les pré-inscriptions

Les activités qui n'ont pas eu lieu, faute de participants en nombre suffisant sont

- ✖ Les stages du samedi matin programmés en novembre et décembre 2022 au gymnase de l'école Léo Lagrange ou salle COSEC
- ✖ La randonnée en juin dans le Vercors avec un accompagnateur professionnel

LES COURS PROPOSES

Catherine MICHEL présente les cours qui sont variés et s'adressent à différents publics toujours dans l'esprit Sport Santé.

- ✖ 5h30 de Marche au total dont 2h Marche Active et 3h15 de Marche Nordique Débutants et Expérimentés, animés par Marie-Line CAVERIVIERE
- ✖ 9h30 de cours de gymnastique animés par Nathalie BOUTRY, Galina KOTENKO, Frédérique LEMAIRE, Grégory PREVOT (gymnase du centre culturel de Fontlozier et gymnase de l'école Léo Lagrange).
Des cours variés : 4 cours de gymnastique tonique, 3 cours de gymnastique d'entretien associant renforcement musculaire, cardio, équilibre et coordination, 1 cours Seniors
- ✖ Un atelier équilibre animé par Marie-Christine PREVOT pendant 12 séances d'1h

LES PARTENAIRES (CF. ANNEXE 2)

Le bilan d'activités est soumis au vote et est adopté à l'unanimité par les membres présents.

RAPPORT FINANCIER

Nadine OVANESSIAN débute par un rappel concernant la saison 2021-2022, première saison post Covid avec un déficit de - 7 552 euros. Les raisons de ce déficit s'expliquait par le nombre d'adhérents est au plus bas (143). Il a fallu rembourser des dettes : remboursement de la suspension du paiement des charges sociales à hauteur de 1 200 euros. L'association a aussi fait bénéficier les adhérents qui le souhaitaient d'avoir (confinement en à hauteur de 3 321 euros en raison du confinement (mars 2020 jusqu'en juin 2020).

La présentation débute le compte de résultats saison 2022-2023 (**Cf. Annexe 3**), ci-après une synthèse.

Concernant les dépenses à hauteur de 24 437,03 euros

- 67% du budget correspond aux salaires et charges sociales
- Le reste correspond aux dépenses habituelles :
 - Licences,
 - Cotisation annuelle Santé au travail
 - Cotisation annuelle auprès de l'AFDAS, Opérateur de Compétences (OPCO) sollicité pour la prise en charge des formations des animateurs
 - Frais de fonctionnement en baisse de 31% (téléphone, frais postaux, papeterie...)
 - Achat de matériel
 - Vie associative (partage de la galette des rois, frais pour AG...)
 - ...

Concernant les recettes à hauteur de 27 104 ,55 euros

- Adhésions en hausse puisque 151 adhérents au lieu de 143
- Subvention municipale de 550 euros, la municipalité est remerciée
- Subvention de l'Agence Nationale du Sport de 1 500 euros, produit constaté d'avance, versé en juillet 2023 pour la saison 2023-2024. L'objectif de cette subvention, développer l'offre d'activités pour 2023-2024, actions mises en place à ce jour
- Produits financiers (rendement du Livret A)
- Autres recettes habituelles

Le bilan est positif + 2 667.52 euros dont 1 500 euros dédiés à la saison 2023-2024 soit au final + 1 167.52 euros avec report sur la saison suivante.

La présentation se poursuit par la présentation des budgets prévisionnels 2023-2024, 2023-2024 réajusté et 2024-2025 (**Cf. Annexe 4**).

Le bilan financier est soumis au vote et est adopté à l'unanimité par les membres présents.

PROJETS 2023-2024 et 2024-2025

Le principal objectif est de continuer à promouvoir le sport pour tous pour une meilleure santé dans la bonne humeur et la convivialité en développant des projets.

Pour 2023-2024, les actions sont en cours

- Pérenniser l'atelier équilibre : En cours depuis novembre 2023 jusqu'en février 2024
- Mettre en place un atelier mémoire : Mars 2024 à juin 2024
- Développer les marches
 - Création d'un 2ième cours de Marche Active
 - Durée de 2h pour le cours de Marche Nordique Expérimentés

Autres actions

- Formation Remplacement Occasionnel Bénévole (ROB) pour 4 adhérentes, l'organisateur étant le Comité Régional (COREG) EPGV AURA. Celles-ci pourront remplacer un animateur absent pour 1 ou 2 séances.
 - Frédérique DUMONT
 - Agnès MAZARD
 - Solange MORFIN
 - Francesca TOSINI BIGLIONE
- Proposition aux salariés d'une formation décentralisée à Valence par le COREG le 16 mars 2024 « Cours seniors – multi activités »

Pour 2024-2025

- Ouverture d'un cours Activité Physique Adaptée (APA) en septembre 2024 c'est-à-dire proposer une activité physique adaptée à des personnes ayant des pathologies chroniques après validation médicale (surpoids, obésité, diabète, maladie asthmatique...)
 - 1h de gymnastique, cours en journée + 1h de marche + 1h en autonomie
 - 8 participants maximum pendant 33 semaines
 - Financement pour le patient : pas de prise en charge par la CPAM, aide possible par les mutuelles
 - 2 animatrices formées saison 2022-2023
 - Subvention à demander pour soutien financier (+99 h)
 - Lieux : Parcs valentinois pour la marche, il manque la salle pour la gymnastique

Messieurs DAUMAS DIRATZONIAN et CALLANDRE s'engagent à aider l'association dans cette recherche ainsi que Monsieur MERIAUDEAU, directeur du centre culturel.

APPEL A CANDIDATURES POUR LE CODIR

Catherine MICHEL informe que Claudine ARNAUD et Chantal MELINETTE sont démissionnaires pour raison personnelle.

Il est important de remplacer les partantes car le CODIR réunit à ce jour seulement 5 personnes. L'arrivée de nouvelles personnes permet au CODIR de s'enrichir de nouvelles idées, de nouvelles compétences,...et dynamise le groupe.

Brigitte ARNAUD et Sylvie MARDUEL sont auprès des autres membres du CODIR depuis septembre 2023. Elles souhaitent intégrer le CODIR, intégration saluée et validée par tous les membres présents.

REMISE DU LABEL QUALITE

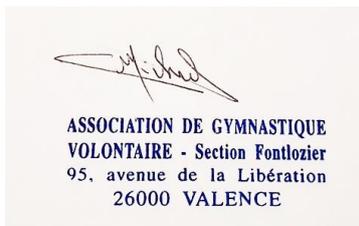
- Remise du Label Qualité par Monsieur Gérard CHERKI référent Label Qualité du CODEP 26-07.
- C'est une évaluation comportant 26 items sur les licenciés, les animateurs, les dirigeants et l'environnement social avec 10 critères obligatoires et 16 critères de la valeur ajoutée qui sont un plus.
- Le Label Qualité Sport Santé valorise notre association pour son fonctionnement associatif, son professionnalisme et son dynamisme, notamment auprès de la municipalité, des partenaires et pour la demande de subvention.
- Il est délivré pour 4 ans : 2023-2027



La séance se termine aux alentours de 20H15.

Elle est suivie d'un buffet convivial au cours duquel les échanges se poursuivent. Il y a dégustation de 2 gâteaux car l'association fête son 50^{ème} anniversaire (création en juin 1973). L'association fête aussi Claude VASSAS, secrétaire depuis au moins 20 ans si ce n'est plus...Il est le MEILLEUR SECRETAIRE du MONDE et reste au CODIR en tant que consultant, MERCI CLAUDE !

Catherine MICHEL, présidente



Béatrice SOUCHON, secrétaire